

Identification du module

Personnes ciblées : Installateur/installatrice en chauffage CFC ou personnes au bénéfice d'une formation équivalente.

Temps indicatif : Pour un traitement méthodique-didactique approprié du module, nous recommandons aux prestataires de planifier environ 36 heures de cours (~ 48 leçons de 45 min).

1. Compétences

Après avoir réussi l'examen du module, vous êtes en mesure d'exécuter des commandes. Vous savez comparer des offres, contrôler des plans et établir des listes de matériel. Vous pouvez prendre en charge l'organisation de l'atelier et du chantier. Vous êtes aussi en mesure de planifier les ressources de façon optimale, d'assurer le développement durable ainsi que de garantir la sécurité au travail. La direction du montage ainsi que la conclusion de la commande font également partie de ce module.

2. Sujets / objectifs

Sujet : 1. **Documents de montage**

- Objectifs :**
- 1.1 Vous analysez et contrôlez les documents de montage (C4).
 - 1.2 Vous établissez une liste de matériel (C3).
 - 1.3 Vous vérifiez l'intégralité et l'exactitude d'une liste de matériel (C4).
 - 1.4 Vous analysez et vérifiez des offres ainsi que des contrats d'entreprise à l'aide des documents de montage (C4).
 - 1.5 Vous établissez des descriptions d'installations (C3).
 - 1.6 Vous nommez des demandes d'autorisation (C1).
 - 1.7 Vous nommez des demandes de subventions (C1).

Sujet : 2. **Organisation de l'atelier et du chantier**

- Objectifs :**
- 2.1 Vous établissez une organisation pour le déroulement de la construction, l'atelier et le chantier en fonction de la situation (C3).
 - 2.2 Vous planifiez les préfabrications nécessaires (C5).

Sujet : 3. **Planification des ressources**

- Objectifs :**
- 3.1 Vous vérifiez la faisabilité des commandes (C4).
 - 3.2 Vous établissez la planification des travaux et des échéances (C3).
 - 3.3 Vous vérifiez la planification des travaux et des échéances (C4).
 - 3.4 Vous assistez la direction de l'entreprise dans la planification du personnel de montage (C3).
 - 3.5 Vous assistez la direction de l'entreprise dans l'acquisition du matériel (C3).
 - 3.6 Vous organisez le transport et l'entreposage du matériel (C3).
 - 3.7 Vous évaluez les outils et machines (C4).

- Sujet :** 4. **Direction du montage**
- Objectifs :**
- 4.1 Vous coordonnez les travaux de montage (C5).
 - 4.2 Vous présidez des réunions de chantier (C3).
 - 4.3 Vous rédigez le procès-verbal des réunions de chantier (C3).
 - 4.4 Vous contrôlez le montage réalisé par des sous-traitants (C4).
 - 4.5 Vous établissez un métré (C3).
 - 4.6 Vous vérifiez un métré (C4).
 - 4.7 Vous établissez des offres complémentaires et des rapports de régie (C3).
 - 4.8 Vous assistez la direction de l'entreprise dans le contrôle des coûts (C3).
 - 4.9 Vous coordonnez les contrôles officiels et les réceptions partielles (C5).
 - 4.10 Vous formez le personnel de montage (C5).
- Sujet :** 5. **Sécurité au travail**
- Objectifs :**
- 5.1 Vous identifiez les dangers du courant électrique, du gaz, de l'eau et des substances dangereuses pour le travail sur le chantier (C4).
 - 5.2 Vous vérifiez si les prescriptions relatives à la sécurité au travail sont respectées (C4).
 - 5.3 Vous vérifiez si les mesures de protection contre les incendies sont respectées (C4).
 - 5.4 Vous vérifiez si les mesures de prévention des accidents sont respectées (C4).
 - 5.5 Vous connaissez les mesures de premier secours (C2).
- Sujet :** 6. **Développement durable**
- Objectifs :**
- 6.1 Vous élaborez et esquissez des circuits d'élimination de substances (C3).
 - 6.2 Vous identifiez les substances nuisibles à l'environnement (C4).
 - 6.3 Vous identifiez les substances nocives pour la santé (C4).
 - 6.4 Vous concevez l'élimination des déchets dans l'entreprise et sur le chantier (C5).
 - 6.5 Vous réfléchissez à l'utilisation écologique des ressources (C4).
- Sujet :** 7. **Conclusion de la commande**
- Objectifs :**
- 7.1 Vous coordonnez et exécutez les mises en service (C4).
 - 7.2 Vous coordonnez et effectuez les remises de fin de travaux et l'élimination des défauts (C5).
 - 7.3 Vous coordonnez les travaux sous garantie (C5).
 - 7.4 Vous assurez la remise de l'ouvrage (C3).
 - 7.5 Vous informez l'exploitant de l'installation en ce qui concerne les tâches nécessaires pour l'exploitation, l'entretien et la maintenance (C3).
 - 7.6 Vous complétez les plans de montage avec les modifications et établissez les bases nécessaires pour les documents de contrôle (C3).
 - 7.7 Vous assistez la direction de l'entreprise pour l'établissement du décompte final (C3).

7.8 Vous soutenez le service d'entretien pour la maintenance (C3).

3. Examen du module / aides

Vous terminez le module par un examen écrit de 120 minutes.
L'ensemble des documents écrits sont autorisés à l'examen. Une partie de l'examen du module peut être effectuée sans documents écrits.

4. Validité du certificat de module

Le certificat de module est valable pendant 5 ans.